

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01151 Numéro SIREN : 487 514 267 Nom ou dénomination : MAISONS PIERRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2018 sous le numéro de dépôt 7075

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

 Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise		MAISONS PIERRE		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 20 306 000)			DA	20 306 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	54 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	434 834	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 386 563	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	24 181 397	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 478 663	
	Provisions pour charges			DQ	315 000	
TOTAL (III)			DR	1 793 663		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	135 971	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 620 619	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	25 169 856	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	21 487 443	
	Dettes fiscales et sociales			DY	12 470 172	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	893 494	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	242 445	
TOTAL (IV)			EC	62 020 000		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	87 995 060		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	36 850 144	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	11 104	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : MAISONS PIERRE						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services*	FD	129 336 535	FE		FF	129 336 535	
		FG	8 500 964	FH		FI	8 500 964	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	137 837 499	FK		FL	137 837 499	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	90 405	
	Subventions d'exploitation					FO	150 882	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 175 261	
	Autres produits (1) (11)					FQ	100 506	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	139 354 553
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 919 954	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 093 833	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	115 147 247	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 325 077	
	Salaires et traitements*					FY	8 185 013	
	Charges sociales (10)					FZ	3 022 980	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	751 320	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	397 962
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	278 519
	Autres charges (12)					GE	100 396	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	134 222 300	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 132 253	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	539 127	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	51 217	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 600	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	600 944	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	126 656	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	25 040	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	151 696	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	449 248	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 581 501	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>MAISONS PIERRE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	112 668
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	107 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	350 450
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	570 118
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	314 365
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	47 560
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	667 744
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 029 669
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(459 551)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	188 097
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 547 290
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	140 525 615
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	137 139 052
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 386 563
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	192 511
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	287 519
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Litiges clients	207 207	112 668	
Amendes et Pénalités	3 967		
Litiges salariés	210 650	148 250	
Litiges divers	453 480	166 800	
Litiges techniques	106 764	35 400	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° 2053-SD

Désignation de l'entreprise MAISONS PIERRE

✓

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 87 995 060 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 3 386 563 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.



SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Utilisation du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)
- Evénements post-clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Stocks
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Variation des capitaux propres
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Détail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Honoraires des Commissaires aux Comptes
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Accroissement et allègements des dettes future d'impôts
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement à l'ANC 2014-03 du 5 juin 2014, tel que modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28), et aux principes comptables généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au mali de fusion dégagé lors de l'opération de fusion de novembre 2012 pour un montant de 15 597 629 €. Il a été déterminé de la manière suivante :

Valeur des titres Maisons Pierre	27 137 949,84 €
- Capital Maisons Pierre	2 400 000 €
- Réserve légale Maisons Pierre	240 000 €
- Report à Nouveau Maisons Pierre	10 737 160,65 €
- Résultat Maisons Pierre au 31/10/2012	1 653 774,92 €
- Amortissement dérogatoire s/ frais acquis. Titres MP	1 137 949,85 €
+ Annulation Mali Technique IMP d'avril 2006	4 628 564,58 €
	15 597 629,00 €

Compte tenu de la nouvelle réglementation, le mali est affecté en totalité à la marque qui ne fait l'objet d'aucun amortissement. Par ailleurs, celui-ci fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle obtenue est inférieure à la valeur comptable. En outre, il n'y a eu aucune dépréciation au 31/12/2017.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage ou le cas échéant, de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	05 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	04 ans
Agencements, aménagements, installations	de 04 à 08 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 06 ans
Mobilier	de 04 à 06 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de capitaux propres ou éventuellement par référence aux méthodes des flux de trésorerie futurs actualisés.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
La méthode retenue est celle du coût unitaire moyen pondéré.

STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût de production, qui correspond au coût d'achat majoré des coûts engagés jusqu'à la livraison du bien.
Ils sont essentiellement constitués d'opérations liés à l'activité de Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (V.E.F.A).

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée au bilan, lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les pertes à terminaison éventuelles, calculées sur la base du coût global, sont provisionnées sous déduction de la perte supportée au cours de l'exercice et des exercices antérieures, dans l'exercice ou elles sont connues.



PRODUITS : RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est pris en compte à l'avancement suivant les modalités décrites ci-dessous :

Chantier non entamé :

Aucune marge n'est prise en compte.

Les seuls coûts indirects intégrés dans le coût de revient sont les coûts commerciaux et administratifs. Une provision pour facture à établir est comptabilisée à hauteur du total des coûts engagés, après déduction d'un abattement afin de prendre en compte le risque d'annulation.

Chantier entamé :

Lorsque le résultat d'un contrat peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat.

Les résultats sont dégagés selon la méthode de l'avancement à partir de la date de lancement des travaux.

Le pourcentage d'avancement est déterminé sur la base des coûts totaux (directs et indirects) réels encourus par rapport au coût budgété de l'avancement technique, ce budget étant actualisé périodiquement.

Les coûts comprennent les charges directement imputables aux chantiers, tels que la sous-traitance et les matériaux. Ils comprennent également les coûts indirects suivants :

- le coût commercial
- le coût administratif
- le coût technique : ce coût n'est affecté que lorsque les chantiers ont démarré

Le chiffre d'affaires est déterminé contrat par contrat et est pris en compte par le biais d'une facture à établir.

Utilisation du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a comptabilisé un CICE de 238K€ en réduction des charges de personnel.

Ce CICE a permis en 2017 de réaliser un certain nombre de dépenses permettant d'améliorer sa compétitivité. En particulier, la société a réalisé des investissements corporels à hauteur de 330K€, notamment la rénovation des anciens pavillons témoin.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits marquants

Néant

Evénements post-clôture

Néant



8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : MAISONS PIERRE										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP	2 716 302	UR	716 302	US	2 000 000			
	Autres immobilisations financières				UT	556 643	UV	20 109	UW	536 533			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	1 310 454				1 310 454			
	Autres créances clients				UX	49 382 326		49 382 326					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	2 241		2 241					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	47 348		47 348					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	6 688 489		6 688 489					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	3 148		3 148					
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	585 711		585 711					
	Charges constatées d'avance				VS	440 267		440 267					
	TOTAUX				VT	61 732 929	VU	57 885 942	VV	3 846 987			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD	1 390 170							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	297 876							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	135 971		135 971						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	21 487 443		21 487 443						
Personnel et comptes rattachés				8C	480 596		480 596						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	937 099		937 099						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	10 576 160		10 576 160						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	476 318		476 318						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	1 620 619		1 620 619						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	893 494		893 494						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	242 445		242 445						
TOTAUX				VY	36 850 144	VZ	36 850 144						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	332 794	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : MAISONS PIERRE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	* Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA	
	de son conjoint		moins part déductible *				WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	74 479	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	52 182		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	412 185	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ	4 008	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8	
			- imposées aux taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	WR	
						5 476 707		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
			- imposées au taux de 0 %					WH
			- imposées au taux de 19 %					WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales*		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	25 878		WZ	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								XA
Majoration d'amortissement*								491 689
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 sexies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	ZY
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société innovante immatérielle cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XD
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Région d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	XF
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS
		Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégelée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{	bénéfice (I moins II)	XI	4 578 705	XH
				{	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XO
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	4 578 705	

N° 2058-A-SD

[illegible]

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise MAISONS PIERRE

[illegible]

W

Désignation de l'entreprise <u>MAISONS PIERRE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
PERTE A TERMINAISON	8X	35 898	8Y 7 215
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
ORGANIC	9K	188 190	9L 161 271
PARTICIPATION	9M	188 097	9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
		412 185	168 486
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise MAISONS PIERRE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(167 113)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	56 645				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 300 004		Dividendes	ZE	1 076 246				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG					
	TOTAL I	ØF	1 132 891		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	1 132 891			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACIATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	81 776 642			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	2 925 489	XQ	2 941 741			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	331 129			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	17 833 687			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	12 264 049			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	115 147 247			
							YW	383 189			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						9Z	941 888			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YX	1 325 077			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YY	25 885 320				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YZ	8 536 426			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						ØB	7 011 255			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						ØS				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ZK				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0		ZR	1	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	4 578 705	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD	2 146 284	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	53120594600027				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : MAISONS PIERRE						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1	LICENCE	68 419		68 419		
	2	AAI	398 052		367 148		30 905
	3	BUREAU+MOBI	347 952		331 597		16 355
	4	MAT TRANspo	139 538		139 538		
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2		(30 905)	(30 905)			
	3	51 000	34 645	34 645			
	4	50 000	50 000	50 000			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)			53 740				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise: MAISONS PIERRE	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant	☒ *
---	------------------------------------	----	-------	---------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : MAISONS PIERRE

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② - ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3	37 961					37 961
	N-4						
	N-5	400 000					400 000
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : MAISONS PIERRE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : MAISONS PIERRE		Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	137 837 499	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	53 440	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	137 890 940	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	100 506	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	90 405	
Subventions d'exploitation reçues	OF	150 882	
Variation positive des stocks	OD	44 168	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	276 510	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	662 472	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	85 954 840	
Variation négative des stocks	OQ	1 138 002	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	30 186 872	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	100 396	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	117 380 110	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	21 173 301
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	21 173 301	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel : *	YP	198	
dont apprentis	YF	4	
dont handicapés	YG	2	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

" MAISONS PIERRE "

Société par Actions simplifiée au capital de 20 306 000 €
Siège social : VERT SAINT DENIS (77240) Parc d'Activités Jean Monnet
580 Impasse de l'Épinet

487 514 267 RCS MELUN
SIRET : 487 514 267 000 29
=====

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018

- Proposition d'affectation du résultat -

L'associée unique approuve les propositions du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017 se soldent par un bénéfice de 3 386 563 €, décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante, savoir :

1°/ 5% au poste Réserve Légale, ci.....	169 328 €
2°/ Le solde, soit la somme de 3 217 235 € étant intégralement distribué à l'associée unique, ci	3 217 235 €

TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	3 386 563 € =====

L'associée unique, décide enfin que le dividende d'un montant de 3 217 235 Euros sera payé au siège social à compter de ce jour.

En conséquence de ces affectations, le poste "Réserve Légale" figurant au passif du bilan s'élèvera à la somme de 604 162 €.

- Décision d'affectation du résultat -

ORIGINE :

• Réserve Légale	434 834
RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	3 386 563

AFFECTATION :

➤ Réserve Légale, pour	169 328
➤ Distribution de dividendes, pour.....	3 217 235



" MAISONS PIERRE "

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

SUR LES BILAN ET COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

PRÉSENTÉ À

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018

" MAISONS PIERRE "

Société par Actions simplifiée au capital de 20 306 000 €
Siège social : VERT SAINT DENIS (77240) Parc d'Activités Jean Monnet
580 Impasse de l'Épinet

487 514 267 RCS MELUN
SIRET : 487 514 267 000 29
=====

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

SUR LES BILAN ET COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

PRÉSENTÉ À

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018

Chère Associée,

Nous vous avons réunie ce jour en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de vous exposer l'activité de notre Société au cours de l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les bilan et comptes dudit exercice clos le 31 décembre 2017 et de vous informer des progrès réalisés et des difficultés rencontrées et enfin pour évoquer les perspectives d'avenir.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également lecture du rapport des Co-Commissaires aux Comptes.

Ce rapport, ainsi que les comptes annuels et divers autres documents s'y rapportant, ont été mis à votre disposition, au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sécurité.

I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ -

Ceci étant, le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est élevé à 137 837 499 € contre 122 710 507 € l'an passé.

Le total des produits d'exploitation s'élèvent à 139 354 553 €.

Le chiffre d'affaires de l'année 2017 correspond à la réception de 1 104 maisons individuelles en secteur diffus et de 43 pavillons en VEFA.

Dans le même temps, les charges d'exploitation dudit exercice supportées par la Société au cours de l'exercice considéré se sont élevées à 134 222 300 € contre 121 653 110 € au 31 décembre 2016.

Dans ces conditions, notre Société a enregistré un profit d'exploitation d'un montant de 5 132 253 € contre 1 909 296 € en 2016.

Compte tenu de l'incidence des produits et charges financiers d'une part et des produits et charges exceptionnels d'autre part, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde, en définitive, par un bénéfice de 3 386 563 € après paiement d'un impôt sur les bénéfices de 1 547 290 € et une participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour un montant de 188 097 €.

En ce qui concerne la comparaison des résultats avec ceux de l'exercice précédent, ils vous sont communiqués par les bilan et compte de résultat qui vous ont été remis.

Pour le commentaire des résultats de l'exercice considéré, il convient que vous vous reportiez à l'annexe qui vous a été remise.

II - *PROGRÈS RÉALISÉS OU DIFFICULTÉS RENCONTRÉES -*

La reprise des ventes sur le secteur de la maison individuelle amorcée en 2015 s'est accentuée sur l'exercice 2017.

La mise en place du nouveau PTZ est particulièrement favorable à notre clientèle de primo accédant.

Cependant, nous continuons à rencontrer des difficultés pour les délais d'obtention des offres de prêt et des permis de construire avec pour conséquence un allongement des délais de mises en chantier.

Conformément aux nouvelles dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous prions de trouver, ci-après, les informations relatives aux factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice.

	Article D. 441 4. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 4. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		Ne pas renseigner				346		Ne pas renseigner				229
Montant total TTC des factures concernées	10290388	66 066	82 226	20 247	282 132	450 671	3 675 132	2 175 036	786 028	285 863	136 647	3 400 497
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	7.13%	0.05%	0.06%	0.01%	0.20%	0.31%	Ne pas renseigner					
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	Ne pas renseigner						2.24%	1.33%	0.43%	0.17%	0.08%	2.06%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	Délais contractuels : 40 jours autres fournisseurs 10 jours : maçons	Délais contractuels : clients maisons individuelles, paiement suivant avancement de la construction
	ou Délais légaux :	et Délais légaux : 30 jours autres clients

III - PERSPECTIVES D'AVENIR -

S'agissant de l'exercice en cours commencé le 1^{er} janvier 2018, les ventes sont en stagnation sur un marché national en forte baisse.

Bien entendu, il est encore trop tôt pour vous donner d'ores et déjà des résultats significatifs sur l'exercice en cours.

En tout état de cause, nous tenterons de maîtriser au mieux nos frais fixes afin de maintenir nos objectifs annuels.

IV - AFFECTATION DES RÉSULTATS -

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à la somme de 3 386 563 € de la manière suivante :

1°/ 5% au poste Réserve Légale, ci.....	169 328 €
2°/ Le solde, soit la somme de 3 217 235 € étant intégralement distribué à l'associée unique, ci.....	3 217 235 €
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	3 386 563 € =====

Nous vous proposons enfin que le dividende d'un montant de 3 217 235 € soit payé au siège social à compter de ce jour.

En conséquence de ces affectations, le poste "Réserve Légale" figurant au passif du bilan s'élèverait à la somme de 604 162 €.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous trouverez, ci-joint, en annexe, le tableau des résultats financiers de notre Société au cours de ses cinq derniers exercices ainsi que celui des filiales et participations.

Pour se conformer aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des exercices clos les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015 mais que lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2017, qui a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, il a été distribué un dividende global de 1 076 246 €.

V - RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES -

Nous vous rappelons que les mandats de co-Commissaires aux Comptes titulaires du Cabinet "EXELMANS AUDIT ET CONSEILS" et de la Société "CABINET NADJAR ET ASSOCIES" arrivent à expiration au cours de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Nous vous demandons, par conséquent, de bien vouloir leur renouveler votre confiance.

VI - RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT -

Nous vous rappelons que le mandat de co-Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Stéphane DAHAN arrive à expiration au cours de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Nous vous demandons, par conséquent, de bien vouloir lui renouveler votre confiance.

VII - CHANGEMENT D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT -

Nous vous demandons de bien vouloir nommer en qualité de co-Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement du Cabinet RS PARTNERS dont le mandat arrive à expiration ce jour :

- Le Cabinet OLIVIA GALOIS SAS, ayant son siège social à PARIS (75116) 167 Avenue Victor Hugo,
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS.

Nous vous demandons de bien vouloir lui accorder votre confiance.

VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS -

- ASSAINISSEMENT - BRANCHEMENTS - SERVICES -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2017 et dans laquelle notre Société détient la totalité du capital, a réalisé un chiffre d'affaires de 8 008 705 € et a enregistré un bénéfice de 744 458 €. Son activité principale est le branchement et la charpente/couverture de maisons individuelles.

- SOCIETE NOUVELLE CASAGRANDE -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2017 et dans laquelle notre Société détient 70% du capital, a réalisé un chiffre d'affaires de 4 033 936 € et a dégagé un bénéfice de 40 245 €. Son activité principale correspond aux travaux de plomberie.

- SOGEREP CAUTION -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2017 et dans laquelle notre Société détient 49% du capital, a réalisé un chiffre d'affaires de 183 731 € et a enregistré un bénéfice de 59 531 €. Son activité principale consiste en toutes opérations pouvant concerner la gestion de conventions de garantie de caution pour le compte de garants, de banques, d'établissements financiers, de Compagnies d'assurances.

- C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT -

Notre Société détient 40% du capital de cette Société dont les comptes du premier exercice seront clôturés à la date du 31 décembre 2018.

IX - ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE -

Néant.

X - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT -

Non applicable.

XI - AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT VISÉES À L'ARTICLE 39-4 DU CGI -

Les amortissements excédentaires représentent, au titre de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2017, un montant de 74 479 € et les provisions et charges à payer non déductibles se sont élevées à 412 185 €.

o o o

En définitive, compte tenu des renseignements qui vous sont communiqués et au vu des documents qui vous sont soumis, nous vous demandons de bien vouloir approuver les bilan et comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion établi par votre conseil d'administration et, en conséquence, de donner quitus à celui-ci de sa gestion au cours dudit exercice et décharge de leur mandat aux co-Commissaires aux Comptes pour l'exercice considéré, clos le 31 décembre 2017.

***POUR COPIE CONFORME
LE PRÉSIDENT***

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, all enclosed within a large, irregular oval shape.

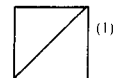
18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 7

N° SIRET 4 3 7 5 1 4 2 6 7 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MAISONS PIERRE

ADRESSE (voie) Parc d'Activités Jean Monnet

CODE POSTAL 77242

VILLE CESSON CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	SRL	Dénomination	ABS	N° SIREN (si société établie en France)	4 1 0 7 2 1 3 5 6	% de détention	100
Adresse :	N° 286	Voie	RUE ANDRE AMPERE	Code Postal	77550	Commune	MOISSY CRAMAYEL
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	CASAGRANDE	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 7 7 5 6 5 3	% de détention	70
Adresse :	N° 19	Voie	RUE DE LA GRANDE HAIE	Code Postal	77130	Commune	MONTEREAU FAULT YONNE
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOGEREP CAUTION	N° SIREN (si société établie en France)	3 3 4 1 2 3 2 3 5	% de détention	49
Adresse :	N° 162	Voie	RUE DU FAUBOURG ST HONORE	Code Postal	75008	Commune	PARIS
						Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

MAISONS PIERRE

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	20 306 000	20 306 000	20 306 000	20 306 000	20 306 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes		20306000	20306000	20306000	20306000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	137837499	122710507	95149680	86463616	84463499,8
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	6 095 359	1 821 580	1 940 624	138 589	(1 985 786)
Impôts sur les bénéfices	1 547 290	524 304	114 119		
Participation des salariés due au titre de l'exercice	188 097				
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	3 386 563	1 300 004	371 752	(772 714)	(2 345 732)
Résultat distribué				1 000 000	3 300 000
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions		0	0	0	(0)
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions		0	0	(0)	(0)
Dividende attribué à chaque action				0	0
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice		201	202	196	242
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 185 013	7 774 654	7 209 881	7 103 660	8 121 584
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	3 071 097	3 134 983	2 845 301	2 848 815	3 126 201

MAISONS PIERRE

Société par Actions Simplifiée

580, impasse de l'Épinet
77240 Vert Saint Denis

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Laurent Nadjar & Associés
8, place du Général Catroux
75017 Paris

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

MAISONS PIERRE

Société par Actions Simplifiée

580, impasse de l'Épinet
77240 Vert Saint Denis

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique de la société MAISONS PIERRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAISONS PIERRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Produits : reconnaissance du chiffre d'affaires » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires et du résultat à l'avancement. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et vérifier leur correcte application ;
- La valeur nette comptable du mali de fusion a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit dans la note « Immobilisations incorporelles et corporelles » des règles et méthodes comptables de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et examiné les données et hypothèses utilisées par la société pour réaliser ces tests d'évaluation. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

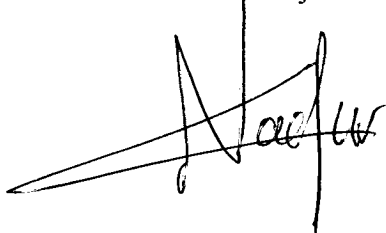
Paris, le 28 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

Laurent Nadjar & Associés

Exelmans Audit & Conseil

Laurent Nadjar

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'L' and 'N' followed by the name 'Nadjar' in a cursive script.

Eric Guedj

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, circular loop followed by a horizontal stroke and a small vertical tick at the end.

MAISONS PIERRE

Parc d'Activités Jean Monnet

77242 CESSON CEDEX

01 64 71 19 19



MAISONS PIERRE
ETATS DE SYNTHESE
DU 01/01/2017 AU 31/12/2017



Index

Bilan actif.....	2
Bilan passif.....	3
compte de résultat premiere partie.....	4
Compte de résultat seconde partie.....	5
Annexe.....	6
Sommaire annexes.....	7
Règles et methodes comptables.....	8
Immobilisation.....	12
Amortissements.....	13
stocks.....	14
Provisions inscrites au bilan.....	15
etat des échéances des créances et des dettes.....	16
elements relevant de plusieurs postes du bilan.....	17
Produits a recevoir + CCA.....	18
composition du capital social.....	19
variation des capitaux propres.....	20
Ventilation du chiffre d'affaires net + IS.....	21
details des produits exceptionnels et charges exceptionnelles.....	22
Engagements financiers.....	23
Identité de la société-mère.....	25
accroissement et allegements dettes future d'impots.....	26
Tableau des filiales et participations.....	27
Bilan Actif (2050).....	28
Bilan Passif (2051).....	34

Index

Compte de Résultat (2052).....	36
Compte de Résultat (2053).....	41

Bilan Actif

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MAISONS PIERRE

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	769 876	337 477	432 399	171 155
Fonds commercial	228 000		228 000	228 000
Autres immobilisations incorporelles	15 599 129	850	15 598 279	15 838 137
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	16 597 005	338 327	16 258 678	16 237 291
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 021 569		2 021 569	2 021 569
Constructions	1 960 819	1 245 716	715 103	880 334
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	4 821 046	3 482 118	1 338 927	970 986
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 803 433	4 727 834	4 075 599	3 872 889
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	378 245		378 245	374 245
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 716 302	179 865	2 536 436	1 560 199
Autres immobilisations financières	556 643		556 643	528 942
TOTAL immobilisations financières :	3 651 189	179 865	3 471 324	2 463 386
ACTIF IMMOBILISÉ	29 051 627	5 246 026	23 805 601	22 573 566

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	545 700		545 700	1 639 533
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	545 700		545 700	1 639 533
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	22 152		22 152	184 465
Créances clients et comptes rattachés	50 692 780	1 093 632	49 599 148	45 788 890
Autres créances	7 326 938		7 326 938	6 913 274
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	58 041 870	1 093 632	56 948 238	52 886 629
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 500 025		4 500 025	302
Disponibilités	1 755 228		1 755 228	2 077 695
Charges constatées d'avance	440 267		440 267	621 151
TOTAL disponibilités et divers :	6 695 520		6 695 520	2 699 148
ACTIF CIRCULANT	65 283 091	1 093 632	64 189 459	57 225 311

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	94 334 718	6 339 658	87 995 060	79 798 877
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MAISONS PIERRE

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 20 306 000	20 306 000	20 306 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	54 000	54 000
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	434 834	378 189
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		(167 113)
Résultat de l'exercice	3 386 563	1 300 004
TOTAL situation nette :	24 181 397	21 871 080
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	24 181 397	21 871 080

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	1 478 663	850 815
Provisions pour charges	315 000	354 250
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 793 663	1 205 065

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	135 971	641 225
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 620 619	322 866
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 756 590	964 091
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	25 169 856	23 097 868
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 487 443	19 381 475
Dettes fiscales et sociales	12 470 172	11 818 586
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	893 494	743 467
TOTAL dettes diverses :	34 851 109	31 943 528
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	242 445	717 245
DETTES	62 020 000	56 722 732

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	87 995 060	79 798 877
----------------------	-------------------	-------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MAISONS PIERRE

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	129 336 535		129 336 535	115 224 508
Production vendue de services	8 500 964		8 500 964	7 485 998
Chiffres d'affaires nets	137 837 499		137 837 499	122 710 507
Production stockée			90 405	236 275
Production immobilisée			150 882	46 794
Subventions d'exploitation			1 175 261	528 548
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			100 506	40 283
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			139 354 553	123 562 407
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			3 919 954	3 219 356
Variation de stock de marchandises			1 093 833	(1 639 533)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			115 147 247	105 805 107
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			120 161 034	107 384 930
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 325 077	1 210 511
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 185 013	7 774 654
Charges sociales			3 022 980	3 041 519
TOTAL charges de personnel :			11 207 993	10 816 173
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			751 320	922 359
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			397 962	947 715
Dotations aux provisions pour risques et charges			278 519	127 215
TOTAL dotations d'exploitation :			1 427 801	1 997 290
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			100 396	244 207
CHARGES D'EXPLOITATION			134 222 300	121 653 110
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			5 132 253	1 909 296

Compte de Résultat (Seconde Partie)

MAISONS PIERRE

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 132 253	1 909 296
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	539 127	228 694
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	51 217	23 693
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 600	1 350 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	600 944	1 602 387
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	126 656	26 803
Intérêts et charges assimilées	25 040	1 465 996
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	151 696	1 492 799
RÉSULTAT FINANCIER	449 248	109 588
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	5 581 501	2 018 884
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	112 668	140 588
Produits exceptionnels sur opérations en capital	107 000	247 669
Reprises sur provisions et transferts de charges	350 450	981 161
	570 118	1 369 418
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	314 365	350 833
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 560	537 711
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	667 744	675 450
	1 029 669	1 563 995
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(459 551)	(194 577)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	188 097	
Impôts sur les bénéfices	1 547 290	524 304
TOTAL DES PRODUITS	140 525 615	126 534 212
TOTAL DES CHARGES	137 139 052	125 234 208
BÉNÉFICE OU PERTE	3 386 563	1 300 004

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 87 995 060 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 3 386 563 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Utilisation du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)
- Evénements post-clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Stocks
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Variation des capitaux propres
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Détail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Honoraires des Commissaires aux Comptes
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Accroissement et allègements des dettes future d'impôts
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement à l'ANC 2014-03 du 5 juin 2014, tel que modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28), et aux principes comptables généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au mali de fusion dégagé lors de l'opération de fusion de novembre 2012 pour un montant de 15 597 629 €. Il a été déterminé de la manière suivante :

Valeur des titres Maisons Pierre	27 137 949,84 €
- Capital Maisons Pierre	2 400 000 €
- Réserve légale Maisons Pierre	240 000 €
- Report à Nouveau Maisons Pierre	10 737 160,65 €
- Résultat Maisons Pierre au 31/10/2012	1 653 774,92 €
- Amortissement dérogatoire s/ frais acquis. Titres MP	1 137 949,85 €
+ Annulation Mali Technique IMP d'avril 2006	4 628 564,58 €
	15 597 629,00 €

Compte tenu de la nouvelle réglementation, le mali est affecté en totalité à la marque qui ne fait l'objet d'aucun amortissement. Par ailleurs, celui-ci fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle obtenue est inférieure à la valeur comptable. En outre, il n'y a eu aucune dépréciation au 31/12/2017.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage ou le cas échéant, de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	05 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	04 ans
Agencements, aménagements, installations	de 04 à 08 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 06 ans
Mobilier	de 04 à 06 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de capitaux propres ou éventuellement par référence aux méthodes des flux de trésorerie futurs actualisés.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La méthode retenue est celle du coût unitaire moyen pondéré.

STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût de production, qui correspond au coût d'achat majoré des coûts engagés jusqu'à la livraison du bien.

Ils sont essentiellement constitués d'opérations liés à l'activité de Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (V.E.F.A).

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée au bilan, lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les pertes à terminaison éventuelles, calculées sur la base du coût global, sont provisionnées sous déduction de la perte supportée au cours de l'exercice et des exercices antérieures, dans l'exercice ou elles sont connues.

PRODUITS : RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est pris en compte à l'avancement suivant les modalités décrites ci-dessous :

Chantier non entamé :

Aucune marge n'est prise en compte.

Les seuls coûts indirects intégrés dans le coût de revient sont les coûts commerciaux et administratifs. Une provision pour facture à établir est comptabilisée à hauteur du total des coûts engagés, après déduction d'un abattement afin de prendre en compte le risque d'annulation.

Chantier entamé :

Lorsque le résultat d'un contrat peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat.

Les résultats sont dégagés selon la méthode de l'avancement à partir de la date de lancement des travaux.

Le pourcentage d'avancement est déterminé sur la base des coûts totaux (directs et indirects) réels encourus par rapport au coût budgété de l'avancement technique, ce budget étant actualisé périodiquement.

Les coûts comprennent les charges directement imputables aux chantiers, tels que la sous-traitance et les matériaux. Ils comprennent également les coûts indirects suivants :

- le coût commercial
- le coût administratif
- le coût technique : ce coût n'est affecté que lorsque les chantiers ont démarré

Le chiffre d'affaires est déterminé contrat par contrat et est pris en compte par le biais d'une facture à établir.

Utilisation du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a comptabilisé un CICE de 238K€ en réduction des charges de personnel.

Ce CICE a permis en 2017 de réaliser un certain nombre de dépenses permettant d'améliorer sa compétitivité. En particulier, la société a réalisé des investissements corporels à hauteur de 330K€, notamment la rénovation des anciens pavillons témoin.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits marquants

Néant

Evénements post-clôture

Néant

Etat des Immobilisations

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	16 569 449		426 887
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	16 569 449		426 887
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	2 021 569		
Constructions sur sol propre	1 960 819		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	3 460 957		620 441
Matériel de transport	222 228		51 857
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 096 407		254 698
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	8 761 979		926 996
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	374 245		4 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 152 950		1 487 719
TOTAL immobilisations financières :	2 527 195		1 491 719
TOTAL GÉNÉRAL	27 858 623		2 845 603

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		399 331	16 597 005	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :		399 331	16 597 005	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			2 021 569	
Constructions sur sol propre			1 960 819	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		398 053	3 683 346	
Matériel de transport		139 538	134 547	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		347 952	1 003 153	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		885 543	8 803 433	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			378 245	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		367 725	3 272 944	
TOTAL immobilisations financières :		367 725	3 651 189	
TOTAL GÉNÉRAL		1 652 599	29 051 627	

Amortissements

MAISONS PIERRE

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	332 158	74 588	68 419	338 327
TOTAL immobilisations incorporelles :	332 158	74 588	68 419	338 327
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 080 485	165 231		1 245 716
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	2 726 747	333 177	373 192	2 686 732
Matériel de transport	213 825	15 318	139 538	89 605
Mat. de bureau, informatique et mobil.	868 032	163 002	325 253	705 781
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 889 089	676 727	837 983	4 727 833
TOTAL GÉNÉRAL	5 221 247	751 315	906 401	5 066 160

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	74 588		
TOTAL immobilisations incorporelles :	74 588		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	165 231		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	333 177		
Matériel de transport	15 318		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	163 002		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	676 727		
TOTAL GÉNÉRAL	751 315		

Stocks

Les stocks sont en général constitués intégralement d'opérations VEFA (Vente en état futur d'achèvement), ils sont valorisés à leur coût de production pour un montant global de 545 700 euros.

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MAISONS PIERRE

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges (1)	703 600	558 744	182 200	1 080 144
	501 465	387 519	175 465	713 519
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 205 065	946 263	357 665	1 793 663

(1) Provision pour perte à terminaison

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	63 809	126 656	10 600	179 865
	1 576 196	397 962	880 527	1 093 632
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 640 005	524 618	891 127	1 273 497

TOTAL GÉNÉRAL	2 845 070	1 470 881	1 248 792	3 067 160
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Dont dotations et reprises :

	dotations	reprises	
- d'exploitation	676 481	887 742	(dont 804 491€ de non utilisées)
- financières	126 656	10 600	(dont 10 600€ de non utilisées)
- exceptionnelles	667 744	350 450	(dont 66 300€ de non utilisées)

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MAISONS PIERRE

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 716 302	2 716 302	
Autres immobilisations financières	556 643	20 109	536 533
TOTAL de l'actif immobilisé :	3 272 944	2 736 411	536 533
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 310 454	1 310 454	
Autres créances clients	49 382 326	49 382 326	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 241	2 241	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 348	47 348	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	6 688 489	6 688 489	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 148	3 148	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	585 711	585 711	
TOTAL de l'actif circulant :	58 019 718	58 019 718	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	440 267	440 267	
TOTAL GÉNÉRAL	61 732 929	61 196 396	536 533

Montant des prêts accordés dans l'exercice

1 390 170

Remboursements des prêts dans l'exercice

297 876

Prêts et avances consentis aux associés

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	135 971	135 971		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 487 443	21 487 443		
Personnel et comptes rattachés	480 596	480 596		
Sécurité sociale et autres organismes	937 099	937 099		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 576 160	10 576 160		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	476 318	476 318		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 620 619	1 620 619		
Autres dettes	893 494	893 494		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	242 445	242 445		
TOTAL GÉNÉRAL	36 850 144	36 850 144		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

332 794

Emprunts et dettes contractés auprès des associés

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MAISONS PIERRE

Absences de transaction non conclues à des conditions normale de marché effectuées entre Maisons Pierre et les parties liées

Produits à Recevoir

	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	20 109
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	42 306 697
Personnel	
Organismes sociaux	47 348
État	3 148
Divers, produits à recevoir	355 646
Autres créances	432
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	

TOTAL**42 733 381****Charges à Payer**

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 379 934
Dettes fiscales et sociales	1 336 303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	11 104
Autres dettes	868 351
TOTAL	10 595 693

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	440 267	242 445
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	440 267	242 445

Composition du Capital Social

MAISONS PIERRE

Période du 01/01/17 au 31/12/17

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20306000	20 306 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20306000	20 306 000

NB : Valeur unitaire des actions : 1€

Variation des capitaux propres

	Capital	Réserve légale	Bons de sousc. D'action	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Amortiss. Dérogatoires	Total capitaux propres
- Situation à la clôture N-1	20 306 000	378 189	54 000	- 167 113	1 300 004	-	21 871 080
- Mouvements	-	56 645	-	167 113	2 086 559	-	2 310 317
* Variation de capital de l'entreprise							
* Bons de souscription d'actions							
* Affectation Résultat N-1		56 645		167 113	- 1 300 004		
* Résultat de l'exercice N					3 386 563		
* Amortissements dérogatoires							
- Situation à la clôture N	20 306 000	434 834	54 000	-	3 386 563	-	24 181 397

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	129 336 535
Prestations de services	8 500 964

TOTAL	137 837 499
-------	-------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	137 837 499
Etranger	

TOTAL	137 837 499
-------	-------------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

RÉPARTITION	Résultats avant Impôts	Impôts
Résultat courant	5 581 501	1 886 167
Résultat exceptionnel (hors participation)	(459 551)	(155 297)
Résultat comptable (hors participation)	5 121 950	1 730 870

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

MAISONS PIERRE

Période du 01/01/17 au 31/12/17

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Litiges clients	112 668	771800
Litiges salariés + reprises aux provisions	148 250	787500
Litiges divers + reprises aux provisions	166 800	787500
Litiges techniques + reprises aux provisions	35 400	787500
Produits cession Immobilisations Corporelles	101 000	775200
Bonus Ecologique sur véhicule	6 000	778900
TOTAL	570 118	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Litiges clients	207 207	671200
Amendes et pénalités	3 967	671210+250
Litiges salariés + dotations aux provisions	210 691	671211/6875
Litiges divers + dotations aux provisions	453 480	671800/6875
Valeur nette Comptable des Immobilisations Corporelles	47 560	675200
Litiges techniques + dotations aux provisions	106 764	671810/6875
TOTAL	1 029 669	

Engagements financiers

Les engagements financiers comprennent les éléments suivants :

Engagements donnés :

- Inscription de Privilège prêteur de deniers sur le pavillon témoin situé à La Roche sur Yon d'une valeur de 125 K€ et Hypothèque en 2nd rang derrière la société générale en principal sur la maison témoin sur le terrain financé à hauteur de 275 K€.
- Acte de nantissement de premier rang du fonds de commerce conclu le 17 mai 2011 avec la Banque Palatine et le CIC au titre du contrat de crédit senior.
- Acte de nantissement de premier rang portant sur les parts sociales ABS conclu le 17 mai 2011 avec la Banque Palatine et le CIC au titre du contrat de crédit senior.
- Caution bancaire du CIC de 7 K€ au profit de DOMAXIS pour la garantie de paiement de loyer concernant un local commercial situé à Bagneux.
- Engagement de retraite : Maisons Pierre a calculé le montant des droits acquis au 31/12/2017 par les salariés. Les indemnités de départ à la retraite s'élèvent ainsi à 123 397 € et n'ont pas été comptabilisé au bilan. Ce montant fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2017 selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Principales hypothèses actuarielles

	31.12.2017
Taux d'actualisation	1,30%
Taux attendu d'augmentation future des salaires	1 %

Hypothèse de départ retenue : départ volontaire à l'âge moyen de 62 ans

Taux de rotation retenu : rotation moyenne (Employés / Cadres) – rotation forte (Commerciaux)

Taux de charges patronales retenues : 42%

Engagements reçus :

- Caution solidaire de la société GESTALT pour le compte de Maisons Pierre à hauteur de 1 M€ concernant le crédit senior conclu le 17 mai 2011 avec la Banque Palatine et le CIC.
- Caution solidaire de la société GESTALT pour le compte de Maisons Pierre à hauteur de 500 K€ concernant le crédit investissement conclu le 17 mai 2011 avec la Banque Palatine et le CIC.

- Caution solidaire à obligation déterminée de la société GESTALT à la faveur de la société Maisons Pierre à hauteur de 400 000€ en date du 29/03/2013 concernant le prêt de la Société Générale pour la construction du pavillon témoin de Fenouillet.
- Autorisation de cautions, cautions financières d'achèvement des travaux et garantie de remboursement d'acomptes accordés par CEGI et SOGEREP pour un montant de 139,7 M€.
- Caution solidaire du 05/09/2014 de la société GESTALT au profit de la société AXA France IARD pour un montant maximum de 4 000 000€ en vue de garantir les engagements pris par la société Maisons Pierre.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen et DIF

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	74	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	124	
Ouvriers		
TOTAL	198	

Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 80 019.00 € sur l'exercice 2017. Soit 4 019 € au titre des honoraires facturés et 76 000 € au titre des honoraires provisionnés sur la période.

Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société

La société Maisons Pierre bénéficie du régime de l'intégration fiscale.

L'IS est calculé et comptabilisé comme en l'absence d'intégration.

La société intégrante et consolidante est la société GESTALT, 5-7 rue de Montessuy 75007 PARIS.

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

MAISONS PIERRE

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
- Perte à terminal	2 405
- Organic	53 757

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	56 162
---------------------------------	---------------

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	62 699
- organic	62 730
- perte à terminaison	11 966
Autres :	

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	137 395
------------------------------	----------------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ABS	320 000	32 000	100	255 245	255 245			8 009 705	744 458	517 567
CASAGRANDE	100 000	175 895	70	70 000	70 000			4 033 836	40 245	
<i>- Participations (10 à 50% du capital détenu)</i>										
SOGEREP CAUTIO	100 000	15 191	49	49 000	49 000			183 731	59 531	21 560
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										